

les problèmes qui existent non seulement ici, au Canada, mais dans à peu près tous les pays du monde quant à la défense nationale. Je pourrais souligner, dans son discours, les passages qui traitent de certains problèmes concernant l'effectif, le commandement et les finances. Mais, en tant que porte-parole du gouvernement canadien, il n'offre aucune solution. On pourrait peut-être, par exemple, adopter la solution du Royaume-Uni à ces problèmes. Hier soir, le député d'Edmonton-Ouest, M. Lambert, a versé au compte rendu les observations de M. Christopher Mayhew. Je voudrais appeler l'attention des députés sur les premier et dernier paragraphes de ces remarques qui figurent à la page 12411 du *hansard*. M. Mayhew a dit:

Il me semblait clair, et M. Hellyer l'a admis volontiers, que la dislocation qu'il avait provoquée allègrement et à dessein au Canada en serait trop pour un pays comme la Grande-Bretagne...

Puis, au dernier paragraphe, il déclarait:

Un fonctionnaire fit observer d'une manière sardonique qu'il doutait que le Canada puisse trouver l'argent nécessaire pour financer les épargnes de M. Hellyer.

Après avoir dit qu'il n'y avait pas de réduction dans les dépenses du ministère de la Défense, le ministre aurait dû proposer une solution quelconque pour réaliser des économies. Je le répète, j'aurais aimé qu'on suive l'exemple du Royaume-Uni. Cependant, je vais parler des problèmes auxquels la France a dû faire face. A mon avis, ce pays a probablement eu à surmonter beaucoup plus de difficultés que le Canada dans ce domaine. Notre pays ne possède pas un programme concret pour résoudre les problèmes militaires de l'heure.

Le gouvernement français a décidé d'affecter aux dépenses d'ordre militaire un pourcentage fixe du produit national brut afin de ne pas nuire au niveau de vie ou à la croissance de production du pays. Voilà une base très saine sur laquelle on peut élaborer des solutions. En France, le produit national brut s'accroît d'environ 5 p. 100 par an, ce qui signifie une augmentation correspondante en valeur absolue du budget militaire. Ce montant supplémentaire lui permettra de faire face aux dépenses croissantes qu'entraîne la modernisation de ses forces armées. Depuis la seconde guerre mondiale, la structure des budgets militaires de tous les pays a subi des changements fondamentaux. Dans le cas de la France au chapitre des affectations militaires, les montants affectés aux dépenses d'immobilisations ont été portés de 16 p. 100 en 1945 à 50 p. 100 en 1966, tandis que les dépenses au chapitre de l'administration baissaient. Autrement dit, la France équilibre et entend équilibrer son budget.

[M. McIntosh.]

Les dépenses en immobilisations affectées à la défense s'accroissent inévitablement en raison de l'évolution technologique. Les nouvelles armes et les nouveaux équipements, toujours plus complexes, coûtent plus cher tous les ans dans le monde entier. Malgré l'accroissement de ses dépenses d'armement, la France a équilibré son budget de défense en réduisant considérablement son personnel militaire, entraînant ainsi une diminution de ses frais d'administration. Le ministre devrait tenir compte de ce fait. La réduction du personnel est compensée par l'accroissement de la puissance de tir des nouvelles armes acquises. En France, les frais d'administration de la défense se sont à peu près maintenus depuis les cinq dernières années, mais sa puissance de tir s'est accrue de 1961 à 1966, malgré une diminution de plus de 50 p. 100 dans son personnel militaire.

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas proposé un programme judicieux à la population canadienne, comme on l'a fait dans d'autres pays, au lieu de débiter des sottises dans son discours du 17 décembre 1966? Je voudrais me reporter brièvement à un article publié dans le *Journal* d'Ottawa en date du 14 novembre 1966. L'article intitulé «Hellyer croit à une conspiration contre l'unité» est ainsi conçu:

Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a prétendu samedi qu'une conspiration se tramait au Parlement et ailleurs, en vue d'empêcher l'unification des forces armées.

Dans un discours prononcé devant l'Association libérale du district de Toronto, il a déclaré que la principale cause d'obstruction systématique au Parlement provenait d'influences exercées en dehors de la Chambre des communes.

● (3.50 p.m.)

Je ne trouve pas que nous faisons de l'obstruction. Nous faisons notre devoir en tant que membres de l'opposition officielle vis-à-vis nos commettants et la nation canadienne. Nous essayons de faire la lumière sur l'attitude du ministre: il veut mettre notre système de défense nationale dans le pétrin et gâcher notre autonomie et notre fierté nationale. Après avoir lu le discours qu'il a prononcé à l'étranger, je crains que tous les pays ne nous tournent en ridicule. L'article en question poursuit:

Il condamne un petit groupe de «ronds-de-cuir galonnés» qui se sont ligüés avec les conservateurs et qui, selon lui, sont déterminés à empêcher l'unification, quelles qu'en soient les répercussions sur la défense nationale.

Que veut-il dire par «ronds-de-cuir galonnés»? Est-ce un autre grade qu'il a créé au sein de nos forces armées? Voici la suite de l'article:

Il a dit aussi que la faute incombait en partie à «la faible maîtrise qu'avait sur son parti» le chef de l'opposition John Diefenbaker et aux efforts désespérés de ses adeptes pour le garder comme chef du parti après le congrès national conservateur progressiste de la semaine prochaine.